

Demande de règlement de circulation temporaire

Je soussigné (e) _____
demeurant à _____
rue et n° _____
téléphone _____
e-mail _____

demande d'un règlement de circulation temporaire pour les travaux suivants:

- Déménagement
- autres, à spécifier _____

à l'adresse (n°, rue, code postal et localité):

n° cadastral du terrain _____ section _____

Nombres d'emplacements à réserver : _____ ou distance en mètres linéaires : _____ ml

Durée du règlement temporaire, du _____ au _____

Nom et n° de téléphone de ou des entreprise(s) mandatée(s) pour ces travaux :

Document(s) à joindre :

- 1x plan de situation avec indication des parties à régler par un règlement de circulation temporaire

Date et signature

ATTENTION : Cette demande est à introduire au moins 10 jours ouvrables avant la date de début du règlement de circulation souhaitée.

Les demandes sont à introduire par mail à circulation@kaerjeng.lu ou par courrier à l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Käerjeng, B.P. 50, L-4901 Bascharage.

Protection des données à caractère personnel

Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande.

Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'administration à la réalisation de la finalité du traitement.

Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration concernée par votre demande pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment.

En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer.

Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser à l'administration concernée suivant les coordonnées indiquées dans le formulaire. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 1 Avenue de Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette.